

Crise de biodiversité: créer l'acceptation, préserver nos bases vitales!

2020, la situation s'est aggravée : un récent rapport scientifique a révélé que la situation au Luxembourg concernant l'état de la biodiversité est alarmante. Dans le même temps, l'acceptation des mesures de protection semble diminuer. Le Mouvement Ecologique, en tant qu'organisation de protection de la nature, s'engage avec force et constance pour la préservation de notre biodiversité, qui non seulement enrichit nos vies, mais est tout simplement la base de notre existence.



PANDÉMIE - LA BIODIVERSITÉ AU LUXEMBOURG

* *«La perte de biodiversité est-elle un élément déclencheur de pandémie»*

... le titre de la conférence de Prof. Dr. Settele, professeur d'écologie à l'université Martin-Luther de Halle-Wittenberg et co-auteur du rapport du Conseil mondial de la biodiversité sur l'état de l'environnement naturel, a expliqué de manière impressionnante à quel point l'homme favorise les pandémies comme COVID-19 en détruisant les habitats. À l'époque, le lien entre les pandémies et la perte de biodiversité n'avait guère été abordé. L'événement a donc été très bien accueilli.

* *«L'état des habitats et des espèces de faune et de flore accusent une situation dramatique au Luxembourg!»*

Malgré de nombreuses mesures positives en matière de protection de la nature, l'état de la nature au Luxembourg continue de se détériorer de manière dramatique, selon l'analyse de l'Observatoire de l'Environnement Naturel dans le „Reporting 2013-2019“, que le Luxembourg a dû soumettre à l'UE et qui était disponible fin septembre. Vu l'importance de ce rapport, le Mouvement Ecologique a organisé en décembre une présentation du rapport par le responsable du Ministère de l'Environnement, Gilles Biver, qui a rencontré un vif écho. Dans une présentation conjointe avec Jacques Pir, membre de l'“Observatoire“, il a exposé la situation alarmante: Deux tiers des habitats naturels sont dans un état de conservation „inadéquat“ ou „mauvais“, et seulement un tiers dans un état de conservation „favorable“. En particulier, de nombreux habitats en rase campagne (par exemple, les prairies de plaine), mais aussi les zones humides, sont de plus en plus rarement en bon état. Pour les espèces sauvages, la situation est encore plus dramatique : 80 % d'entre elles sont dans un état de conservation précaire. Ce sont précisément les espèces qui vivent dans des habitats ouverts ou des zones humides qui sont les plus menacées: Les chauves-souris, les papillons, de nombreux amphibiens et toutes les espèces qui dépendent d'une eau propre, comme la moule de rivière. Dans ce contexte, l'Observatoire de l'Environnement Naturel, dans lequel le Mouvement Ecologique est également représenté, demande un changement fondamental dans la manière de cultiver, pour travailler avec et non contre la nature. Ici, l'agriculture intensive, avec ses apports importants d'engrais et de pesticides, ainsi que le nombre élevé de têtes de bétail, est la principale responsable.

* En janvier, *la Société Naturaliste du Luxembourg (SNL)*, ainsi que de nombreuses organisations partenaires, dont le Mouvement Ecologique, ont invité à deux événements extraordinaires à la fois:

- *«Au nom du requin» Où et comment le requin nous convainc-il de la nécessité de préserver la vie sauvage?»*, avec l'océanologue François Sarano et à une conférence multivision *«Wunder Welt Wiese»* avec Roland Günter. Le photographe de la nature a présenté d'impressionnantes macrophotographies, des histoires passionnantes et des connaissances bien fondées sur la prairie d'habitat et ses habitants.

- Au printemps, le Mouvement Ecologique a soutenu la Transition Uelzechtdall dans son séminaire sur *la création de prairies de fleurs sauvages*, qui comprenait à la fois des conférences et une partie pratique sur le terrain.



POLITIQUE DE PROTECTION DE LA NATURE GLOBALE: LES BONNES PRIORITÉS?

La mise en œuvre des priorités du **deuxième Plan national d'action pour la conservation de la nature** (PNPN), la manière très problématique dont les mesures de compensation pour les projets de colonisation sont décidées et établies, les structures dans le domaine de la conservation de la nature ... Tous ces aspects «structurels» de la politique de conservation de la nature ont marqué les débats du Mouvement Ecologique.

En outre, le Mouvement Ecologique s'est occupé de **l'audit si important de l'administration de la nature et des forêts et du bureau de gestion des eaux**, qui est en cours de réalisation. Des suggestions concrètes ont été faites quant aux aspects à prendre en compte dans cette réforme. L'objectif : garantir beaucoup mieux la qualité de la protection de la nature et des eaux, et en même temps accroître l'acceptation par les citoyens et les politiciens responsables.

«PACTE NATURE» - UN NOUVEL INSTRUMENT POUR RENFORCER LA PROTECTION DE LA NATURE AU NIVEAU COMMUNAL

En 2020, le ministère de l'environnement a travaillé à la création de ce que l'on appelle le pacte de la nature 2.0. Ce pacte entre l'État et les municipalités a pour but d'inciter davantage les municipalités à jouer un rôle encore plus actif dans la protection de la nature à l'avenir, à l'instar du pacte climatique en place depuis des années.

Les communes doivent être récompensées financièrement et par un prix pour leurs efforts de protection de la nature au moyen d'un catalogue de mesures combiné à un système de points.

Le Mouvement Ecologique salue cette initiative et a eu en 2020 plusieurs discussions avec le ministère de tutelle sur le catalogue de mesures et l'éventuelle mise en place structurelle du Pacte Nature.

Dans le processus, une déclaration détaillée intitulée : *«Klima- a Biodiversitéskris a Logementsproblemer méi consistently ugoen : De richtege Kader setze fir eng zilorientéiert Partnerschaft Staat-Gemengen !»* a fait valoir qu'il devrait y avoir une certaine cohérence dans l'approche fondamentale des trois pactes (Pacte sur le climat, Pacte sur la nature, Pacte sur le logement).

En ce qui concerne le Pacte pour la nature, le Mouvement Ecologique a toujours préconisé la création d'une structure nationale «ma nature», composée entre autres de syndicats et de ministères. En outre, selon le Mouvement Ecologique, une «cellule» spécifique est nécessaire au sein du ministère de l'environnement pour accompagner le pacte. Cette cellule devrait prendre en charge le contrôle politique et évaluer régulièrement si les objectifs du pacte sont atteints.

RÉFORME DE LA POLITIQUE AGRICOLE: UN «MUST» TANT AU NIVEAU NATIONAL QU'AU NIVEAU EUROPÉEN!

Des discussions et des réunions ont également eu lieu sur *la réforme de la politique agricole commune* (réforme de la PAC). Quel est l'état des négociations ? Dans quelle mesure les critères écologiques constituent-ils la base de la réforme de la PAC ? Quelle est la position des associations européennes de protection de la nature ? Quelle est la position du Luxembourg en particulier à Bruxelles ? Dans quelle mesure existe-t-il des accords entre les ministères de l'agriculture et de l'environnement ? Ces questions et d'autres similaires ont été au centre de l'attention et ont également été partiellement discutées avec des organisations partenaires de l'étranger, notamment Friends of the Earth et Naturschutzbund Deutschland.

REVALORISER RÉELLEMENT L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

L'importance de la promotion de l'agriculture biologique a également été soulignée à plusieurs reprises en 2020. Que ce soit dans les dossiers de conservation de la na-





ture, les discussions autour de la réforme de la politique économique agricole, etc. En outre, un échange a eu lieu avec la «Vereenigung fir Biolandwirtschaft Lëtzebuerg» (Association pour l'agriculture biologique de Lëtzebuerg), au cours duquel il a été discuté des obstacles qui existent actuellement à la promotion de l'agriculture biologique et de la manière de les éliminer.

Ensemble, les deux organisations se sont félicitées du fait qu'en avril, le ministère de l'agriculture a enfin créé le poste d'un responsable à plein temps de l'agriculture biologique. L'exigence centrale était que ce nouveau poste soit situé au plus haut niveau hiérarchique du ministère de l'agriculture (ce qui n'a pas été le cas), afin qu'il puisse également promouvoir l'agriculture biologique avec le poids nécessaire. Les organisations ont également préconisé que l'État ne subordonne plus le soutien financier aux investissements dans les infrastructures agricoles à une augmentation de 25 % de la production. L'objectif doit être d'utiliser les aides à l'investissement dans le sens de la qualité (par exemple, le bien-être des animaux) et non d'une augmentation de la productivité ! Il faudrait procéder à une réforme correspondante de la loi agricole (ce qui a été fait de manière positive).

INTERDICTION DU GLYPHOSATE AU LUXEMBOURG - UN PAS DANS LA BONNE DIRECTION! LES PESTICIDES DEMEURENT NÉANMOINS UN SÉRIEUX PROBLÈME!

En janvier, le Mouvement Ecologique a salué la décision du gouvernement d'interdire la vente de glyphosate à partir du 30 juin 2020 et l'utilisation du glyphosate au Luxembourg à partir du 1er janvier 2021, pour les particuliers, les entreprises ainsi que les vignobles et les exploitations agricoles. Cependant, le Mouvement Ecologique a également attiré l'attention sur le fait que le Luxembourg a besoin de toute urgence d'une élimination fondamentale et cohérente de l'utilisation des pesticides. Il est nécessaire de travailler avec une double vigueur sur le «Plan d'action pesticides» (sur lequel un échange entre des représentants de l'ASTA et du Mouvement Ecologique a également eu lieu plus tard dans l'année) et aussi d'élargir substantiellement la consultation des exploitations dans le sens des alternatives.

AGRICULTURE SOLIDAIRE

L'agriculture solidaire doit être un pilier important d'une future politique agricole durable. Il permet aux agriculteurs de devenir moins dépendants du marché mondial, rapproche l'agriculteur et le consommateur, et bien plus encore.

Afin de continuer à promouvoir l'idée, tant auprès des agriculteurs individuels que des consommateurs, le Mouvement Ecologique a participé au projet de l'Oeko-zenter Pafendall et du «Lëtzebuenger Landjugend» pour promouvoir l'agriculture solidaire.

NOUVEAU SYSTÈME DE CERTIFICATION ET DE QUALITÉ DES PRODUITS ISSUS DE LA RÉGION: UN PROJET QUI NE SATISFAIT PAS!

«Ministère de l'agriculture : trichez pour organiser l'étiquetage des produits régionaux dans le calme !». ... tel était le titre d'une prise de position du Mouvement Ecologique en été 2020, qui a suscité de nombreuses discussions. Déjà sous le gouvernement précédent, un projet législatif a été déposé à la Chambre des députés, qui devait réglementer la certification et l'étiquetage des aliments régionaux. Les objectifs de cette initiative se résument grossièrement : Donner au consommateur une orientation claire quant aux produits qui répondent à des critères particuliers en termes de préservation des bases naturelles de la vie, de bien-être animal, de commerce équitable, etc. et simplifier l'inclusion de ces produits dans les appels d'offres publics. Le projet du gouvernement précédent présentait des lacunes considérables et a probablement été abandonné pour cette raison.

Avant les vacances d'été, le Mouvement Ecologique a reçu le nouveau projet du gouvernement actuel... Mais elle était presque plus imparfaite que celle du gouvernement précédent. Le Mouvement Ecologique a alors pris explicitement position, organisé des réunions, etc.

De Schneider-System fir d'Labeliséierung vu regionale Produiten:



ENG MOGELPACKUNG "agrée par l'Etat Luxembourgeois" ?!

Ainsi, certaines améliorations ont été apportées, mais le projet reste absolument déficient. 2021, en collaboration avec le «Lëtzebuerger Landjugend a Jongbaueren», fera campagne pour des réformes du projet législatif. Parce que cela revêt une importance capitale, tant pour les agriculteurs tournés vers l'avenir que pour la promotion de la biodiversité, du bien-être animal et des produits régionaux.

LES FRUITS À L'ÉCOLE - TOUJOURS PAS DE PROMOTION COHÉRENTE DES FRUITS BIOLOGIQUES ET RÉGIONAUX!



En septembre, l'appel d'offres lancé par le ministère de l'agriculture pour la fourniture de fruits à l'école a fait couler beaucoup d'encre. Pour rappel, en 2019 déjà, le Mouvement Ecologique avait émis des critiques sur l'orientation de cet appel d'offres dans un communiqué officiel, déclenchant une vive discussion : trop peu de produits bio, prise en compte insatisfaisante des critères saisonniers, etc. Malheureusement, l'appel d'offres 2020 est resté pratiquement inchangé, ne différant que légèrement du précédent. Les faiblesses cruciales n'ont été corrigées en aucune façon ! Bien qu'à première vue, les progrès semblent « mous » en ce qui concerne l'achat d'aliments biologiques, dans un certain sens, les apparences sont vraies. Les bananes biologiques ont fait remonter les statistiques, mais pas les aliments biologiques régionaux ! Et c'est précisément celles-ci qu'il faut promouvoir. Pour le Mouvement Ecologique, cet appel d'offres est une nouvelle occasion manquée de promouvoir l'agriculture biologique et la réduction de l'utilisation des pesticides par le biais des appels d'offres publics.

En conséquence, le titre de la déclaration correspondante était le suivant : «*L'appel d'offres du ministère de l'agriculture pour les fruits à l'école de cette année est à nouveau un échec*», ainsi que «*Le ministère de l'agriculture veut-il remplir le plan d'action biologique luxembourgeois avec des bananes importées*».

Ce thème, lui aussi, accompagnera probablement à nouveau le Mouvement Ecologique en 2021.

NON À LA CONSTRUCTION DE ROUTES À TRAVERS LES FORÊTS !



«Un moratoire immédiat sur la «construction de routes forestières» sous sa forme actuelle - au lieu d'adapter les forêts indigènes à la gestion mécanisée !»... tel est le titre d'une déclaration, parmi tant d'autres, sur la construction de routes forestières au Luxembourg.

Après la conférence « Changement climatique : une autre menace pour notre forêt? avec Pierre Ibisch, professeur de protection de la nature à l'Université du développement durable d'Eberswalde, organisée par le Mouvement Ecologique en collaboration avec l'Association des forestiers luxembourgeois (AFL), en décembre 2019, le Mouvement s'est prononcé début 2020 pour un moratoire immédiat sur la «construction de routes forestières» dans sa forme actuelle. Ici, la demande de protection de la forêt domaniale pour préserver ses fonctions multiples au lieu de l'adapter à une gestion mécanisée était au premier plan. Il n'y a pas eu de réaction de la part des autorités responsables.

FORÊT, FAUNE ET FUDILS - UN AMALGAME COMPATIBLE ?

... était le titre d'un supplément spécial dans le Kéisecker info de novembre. Le thème principal était le lien entre la population de gibier et la biodiversité dans la forêt ainsi que le rôle de la chasse. Le message central de la déclaration : une réduction du nombre de gibiers biongulés est nécessaire du point de vue de la conservation de la nature afin de ne pas mettre en danger la régénération naturelle de nos forêts. Un contrôle de la chasse pratiquée ainsi qu'une réforme de la pratique de la chasse sont indispensables et pourraient déjà être utiles selon l'avis du Mouvement Ecologique. Outre une présentation factuelle du problème, ce supplément spécial contient également des propositions concrètes concernant la gestion des forêts et la pratique de la chasse.

IMPLANTATION D'INSTALLATIONS SOLAIRES DANS LE PAYSAGE OUVERT - PRIVILÉGIER PLUTÔT DES SITES À SURFACES SCÉLLÉES!

En 2020, le Mouvement Ecologique a continué à soulever la question des «centrales solaires autonomes» «installations solaires autonomes». Selon le Mouvement Ecologique, ces derniers risquent d'être construits au détriment de la production alimentaire, de la biodiversité et de la protection des paysages. Il y aurait suffisamment de surfaces dans la zone bâtie (toits, parkings...) qui conviendraient pour l'installation des importants panneaux solaires ! Il serait donc absolument absurde d'installer aujourd'hui les centrales solaires à des endroits du paysage, tant que ces surfaces disponibles ne seront finalement pas utilisées.

L'ENGAGEMENT EUROPÉEN POUR LA PROTECTION DE LA NATURE

Outre l'initiative citoyenne européenne «Sauvons les abeilles et les agriculteurs», qui préconise une élimination progressive des pesticides de synthèse, des mesures visant à accroître la biodiversité et un soutien aux agriculteurs, le Mouvement écologique 2020 a également soutenu l'appel européen en faveur d'une action collective en justice pour les critiques de l'utilisation élevée de pesticides. Le Tyrol du Sud a poursuivi des employés de l'Institut environnemental de Munich et l'auteur du livre «Le miracle de Mals», ainsi que son éditeur, pour avoir critiqué l'utilisation massive de pesticides dans la culture des fruits. Le Mouvement Ecologique a signé la déclaration de solidarité à laquelle se sont jointes une centaine de sociétés civiles européennes de toute l'Europe. Les dénonciations et les accusations sont une atteinte à la liberté d'expression. Si les opposants à l'agriculture industrielle doivent craindre d'être dénoncés immédiatement s'ils critiquent, qui osera exprimer de telles critiques ?





NATUR ELO!

LA CAMPAGNE „NATUR ELO!“

En 2020, le Mouvement Ecologique et l'Oekozer Pafendall, avec le soutien du ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, ont lancé la campagne «Nature elo!». L'objectif de la campagne est de fournir aux décideurs, aux parties prenantes et aux concitoyens des informations pratiques pour la conservation, la création et le maintien de zones, de structures et de mesures riches en biodiversité et adaptées au climat dans et en dehors des zones d'habitation.

La campagne «NATURE ELO!» comprend des déclarations, des dossiers d'analyse plus importants (par exemple sur le cadre juridique de l'écologisation des zones d'habitation), des actions de participation et une série de webinaires. Les municipalités ayant un rôle particulier à jouer, elles trouveront toute une série de propositions concrètes pour une stratégie de biodiversité municipale adaptée à leurs besoins spécifiques.

Toutes les informations sur la campagne peuvent être trouvées sur le site web dédié : www.naturelo.meco.lu. La plupart des publications sont également publiées sur le site web du Mouvement Ecologique (meco.lu) et certaines également sur le site web de l'Oekozer Pafendall (oekozer.lu).

LES PROJETS SUIVANTS ONT ÉTÉ MIS EN OEUVRE DANS LE CADRE DU PROJET :

Action «En pleine floraison - Vos jardins et balcons, un paradis pour nos abeilles!»

La campagne «En pleine floraison» a été révisée en 2020 - avec de nouvelles listes de plantes, une nouvelle mise en page et de nouveaux supports d'information. L'objectif de cette campagne est de donner aux citoyens intéressés des recommandations concrètes sur les plantes qui fournissent aux abeilles et autres insectes du pollen et du nectar tout au long de l'année. Outre les 16 plantes vivaces (Fleurs du mois), une liste facultative de plus de 100 espèces et genres de plantes vivaces présentant un intérêt pour les pollinisateurs a été mise à la disposition des parties intéressées et des magasins partenaires de la campagne. Une liste d'herbes, de bulbes et de plantes ligneuses à fleurs, qui présentent tous un intérêt pour les pollinisateurs, complétait l'offre.

En 2020, 16 magasins partenaires ont participé à la campagne «En pleine floraison». La campagne a également connu un grand succès sur les médias sociaux. Les publications sur la page Facebook (photos et vidéos avec références sur le site web) ont généré 1 769 likes, 299 partages et 66 commentaires, touchant 135 500 personnes. 5 820 dépliantes ont été distribués (dont 2 580 aux magasins partenaires et 1 600 aux communautés intéressées), et la campagne a été reprise par la presse écrite et parlée.

NON aux jardins de gravier - des jardins plein de vie au lieu de déserts arides!

Les jardins de gravier sont en plein essor - également au Luxembourg. Devant les maisons, de plus en plus de terrains se transforment en «déserts» de pierres grises, tristes et hostiles aux plantes et aux animaux. Avec la campagne «Nee zum Schottergaart!», un groupe de travail du Mouvement Ecologique s'est fixé pour objectif de sensibiliser les habitants ainsi que les communes et les paysagistes au problème et aux nombreuses caractéristiques négatives des jardins de gravier et a milité pour une réglementation via des instruments communaux (PAP, Règlement sur les bâtisses, convention entre la commune et le constructeur).

Dans le cadre de cette campagne, **des dépliantes et des brochures** ont été distribués et des formulations concrètes de plans de développement partiel (PAP), etc. ont été élaborées et envoyées à toutes les municipalités.

L'un des points forts de la campagne a certainement été **la transformation d'un jardin de gravier non désiré**, acquis lors de l'achat d'une maison, **en un magni-**



fique jardin de plantes vivaces.

Ceci a été documenté et également diffusé par RTL-Télé.

En outre, les personnes ont été invitées à envoyer des **photos de jardins de gravier et de jardins de devant proches de la nature**, qui ont été publiées dans une galerie de photos sur meco.lu, oekozenner.lu et naturelo.meco.lu et sur la page Facebook du Mouvement Ecologique. Les photos montrent à quel point le phénomène a déjà pris de l'ampleur, mais aussi à quoi pourraient ressembler des solutions alternatives.

En été, une **caméra thermique** a été utilisée pour démontrer de manière impressionnante les différences de température entre un jardin de gravier et un jardin planté naturellement : par une journée d'été chaude de 32°C, des différences de température allant jusqu'à environ 25°C ont été montrées entre les jardins de gravier et les jardins de devant plantés.

L'action a été bien accueillie et il semble que les **communes** se soient inspirées de cette action et des recommandations et envisagent de réglementer la création de jardins de gravier sur leur territoire. Néanmoins, le Mouvement Ecologique plaide toujours pour que le ministère de l'Intérieur ainsi que le ministère de l'Environnement élaborent une recommandation correspondante ou un «règlement type» pour les municipalités. Il va sans dire que le projet se poursuivra en 2021.

Aménager un jardin proche de la nature - Idées et astuces

«Conseils pour le jardin» est une section du nouveau site naturelo.meco.lu qui explique non seulement ce qu'est un aménagement proche de la nature, mais fournit également de nombreuses idées et conseils pour aider à mettre en œuvre un tel aménagement. Plutôt qu'une liste d'informations, les parties intéressées trouveront des liens vers des publications et des sites web intéressants (nationaux et internationaux), regroupés par thème.

Actuellement, les sujets suivants sont représentés :

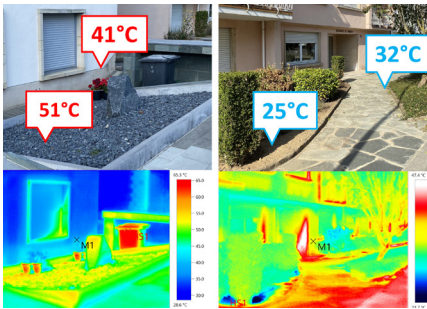
- jardinage écologique - exemples de bonnes pratiques
- Plantation de massifs de plantes vivaces,
- Création d'une prairie de fleurs sauvages,
- les haies, les arbustes et les arbres,
- la plantation de balcons,
- des conseils spécifiques pour les abeilles et autres insectes.

En même temps, les livres de la catégorie «Jardinage naturel pour plus de biodiversité» sont signalés, qui peuvent être empruntés à l'Oekobib de l'Oekozenner Pafendall.

Action «hérisson» - la disparition lente et inaperçue de l'animal mascotte du Mouvement Ecologique

Depuis 2 ans, le Mouvement Ecologique mène l'action «Kéisecker». Les citoyens sont invités à signaler via iNaturalist ou par e-mail au Mouvement Ecologique s'ils ont vu un «Kéisecker». Un nombre remarquable de personnes ont participé au projet et un premier bilan de l'action «Kéisecker» a donc pu être dressé début 2020. La bonne nouvelle préalable : oui, le «Kéisecker» existe toujours au Luxembourg ! Au total, pas moins de 165 découvertes de hérissons ont été signalées en 2019 et 144 informations exploitables ont été enregistrées (dont 40% accompagnées d'une photo !). L'évolution des observations donne également une image fidèle reflétant la période active du hérisson tout au long de la saison. Un rapport complet de cette première évaluation est disponible sur les sites web www.meco.lu et naturelo.meco.lu. Une deuxième analyse, qui inclura les rapports de 2020, est prévue pour le début de 2021.

Outre l'évaluation de la campagne, des articles ont été publiés sur les thèmes «Tondeuses à gazon robotisées - un danger mortel pour la faune», «Pièges mortels pour les hérissons - marches, clôtures, filets» et «Faut-il nourrir les hérissons ?



NOUS AMÉNAGEONS UN JARDIN ACCUEILLANT POUR LES HÉRISSENS – INFORMEZ-NOUS DES GESTES QUE VOUS ADOPTEZ CHEZ VOUS !

Des gestes simples pour venir en aide aux hérissons – dans les jardins privés mais également dans les lieux publics communaux :



Aménager un jardin sans pesticides

N'utilisez pas de produits chimiques dans votre jardin ! Les produits antinivulins et autres insecticides détruisent la nourriture de base du hérisson et le rendent malade. Ceci vaut également pour l'engrais chimique. Un jardin biologique offre un environnement idéal au hérisson.



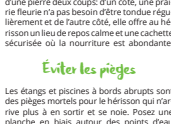
Aménager un jardin proche de l'état naturel et varié

Ne tondez pas votre pelouse trop rase, et laissez toujours par endroits un morceau non tondu, notre petit ami apprécie ces cachettes où il peut se reposer. Plutôt que de semer un gazon tout vert, optez pour une prairie fleurie aux couleurs multiples qui attirent de nombreux insectes. Vous faites d'une pierre deux coups : d'un côté, une prairie fleurie n'a pas besoin d'être tondu régulièrement et de l'autre côté, elle offre au hérisson un lieu de repos calme et une cachette sécurisée où la nourriture est abondante.



Laisser l'hérisson circuler librement entre les habitats

Les clôtures de tout genre sont pour le hérisson des barrières infranchissables où il peut être pris au piège. Laissez des ouvertures dans les clôtures et murs de 13x13cm (<https://www.hedgehogstreet.org/> - cf offre dans ce flyer). Au lieu d'ériger une clôture, plantez plutôt une haie.



Éviter les pièges

Les étangs et piscines à bords abrupts sont des pièges mortels pour le hérisson qui n'arrive plus à en sortir et se noie. Posez une planche en bois autour des points d'eau créant ainsi une rampe permettant à l'hérisson d'en sortir de ses propres forces.



Nouvelle rubrique sur meco.lu - «Frequently Asked Questions (FAQs)»

Fin 2020, la nouvelle rubrique du Mouvement Ecologique et de l'Oekozerter Pafendall a été mise en ligne avec une première entrée sur la question : «A quelle distance puis-je planter des arbres et des haies de ma limite de propriété ?». Il a pour but de répondre aux questions fréquemment posées au Mouvement écologique / Oekozerter et de fournir des réponses qui peuvent être consultées par tout un chacun sur les pages Internet correspondantes.

LA CONSERVATION DE LA NATURE AU MECO : UNE GRANDE VARIÉTÉ D'INITIATIVES

Il existe de nombreux dossiers dans lesquels le Mouvement Ecologique s'implique concrètement sur le terrain dans la conservation de la nature. Par exemple, dans les projets de colonisation, les actions d'abattage d'arbres, la conception de chemins dans la forêt, et bien plus encore.

Les régions du Mouvement Ecologique s'emparent également du sujet. Par exemple, le Conseil régional de Mersch, qui s'est penché sur la gestion des bords de route dans sa région. Ou encore la Régionale du Sud, qui a mis en avant un projet positif de végétation/récupération dans sa région.

A Mersch, les arbres fruitier qui avaient été planté dans le cadre du projet de l'»Agrarzerter« ont été entretenus, ils se développent de façon positive.

LE MOUVEMENT ECOLOGIQUE: MEMBRE ACTIF DE LA PLATEFORME „MENG LANDWIRTSCHAFT”

Le Mouvement Ecologique est un membre actif de la plateforme «Meng Landwirtschaft». Dans cette plateforme, un échange régulier a lieu. Des discussions, des actions et des déclarations communes sont également prévues.

TRAVAUX DANS DIFFÉRENTES ORGANISATIONS / STRUCTURES / ENTREVUES

En tant que membre fondateur, le Mouvement Ecologique est toujours représenté au sein du FSC-Luxembourg, ceci dans la chambre écologique du FSC.

En outre, le Mouvement Ecologique est représenté au Conseil Supérieur de la Protection de la Nature, au Conseil Supérieur de la Chasse, à la Commission de sauvegarde de la petite Suisse et du grès de Luxembourg et à l'Observatoire de l'Environnement Naturel. Le Mouvement Ecologique est également membre de différents «Comités de pilotage des zones protégées Natura 2000».

Les représentants du Mouvement Ecologique défendent avec constance les intérêts de l'environnement naturel. Malheureusement, l'»Observatoire de l'Environnement Naturel« n'a pas vraiment fonctionné en 2020 non plus.

Outre les réunions avec le ministre de l'environnement, deux réunions avec le ministre de l'agriculture ont également eu lieu en 2020. Les sujets abordés étaient les suivants : Réforme de la politique agricole de l'UE, agriculture et biodiversité, modification de la loi agricole, plan d'action pour l'agriculture biologique, prime aux biens publics, plan d'action pour les pesticides, etc.



Meng Landwirtschaft
Mäi Choix!
www.meng-landwirtschaft.lu

